Image not found or type unknown

remboursement anticipé eco pret demande de credit d'impot

Par **tinouche**, le **18/11/2012** à **09:32**

Bonjour,
En mai 2010, nous avons fait une demande pour un eco pret de 18 795 € avec 2 bouquets travaux d'une durée de 120 mois.
La banque a débloqué les fonds immédiatement (sans les avoir demandé en fait)... et sans présentation de facture.
Bref, aujourd'hui, la banque nous demande les factures et les attestations des artisans.
Choses que nous n'avons pas, un seul bouquet fait à ce jour... l'autre nous avons changé d'avis.
De ce fait, la banque nous demande un remboursement anticipé plus le paiment du crédit d'impot, le montant de celui-ci nous a été communiqué, mais le calcul n'est pas très bien expliqué...
Si quelqu'un pouvait me renseigner sur le calcul utilisé, et me donner le montant qu'on devrait payer en plus.
Autre information que j'ai fait remonter à la banque mais qui apprement s'en fiche :
j'ai lu sur le bulletin officiel des impots :
- que la banque aurait du nous ecrire deux mois avant la date anniversaire de 2 ans du pret (soit en mars 2012, courrier reçu en octobre 2012)
- qu'il devait nous proposer une régularisation sous deux mois après la date anniversaire (donc maxi juillet 2012)
Nous avons donc versé le capital restant dû sur notre compte et demandé le remboursement du prêt, le directeur de la banque nous dit qu'il clotura notre pret quand on aura verser le montant du crédit d'impot...

En a t'il le droit? et quel est d'après vous ce montant...

Je vous remercie par avance de l'attention que vous aurez pris à lire mon message et d'essayer de me renseigner.

Par **cruchon**, le **21/08/2013** à **20:12**

Mon nom est Roland Cruchon et je vous propose mes services d’octroi de prêt à un taux d’intérêt très abordable au cas ou vous serrez dans le besoin. Mais pour plus de transparence,Tel que vous l'aurez constaté , les prêts financiers entre particuliers se trouvent

difficilement sur internet , plus spécifiquement en période de récession .

Dès que vous mettez une petite annonce sur les sites prévus à cet effet vous recevrez de nombreuses propositions ,dont la plupart d'entre elles , ne sont que fraudes visant à vous soutirer de l'argent .

Hélas , certaines personnes mal intentionnées ont trouvé une astuce visant à s'enrichir , tout en dépouillant de pauvres gens de leur argent . Pour cela , faites vraiment attention car ces derniers sont un peu partout.Pour ce qui est du mien,mon prêt est octroyé dans les bonnes et meilleurs conditions selon la législation française,donc notez que vous n'avez rien à m’avancer jusqu'à l'obtention des fonds .Pour toute personne étant dans le besoin ,le plaisir serait pour moi de vous lire
Bien a vous

Mr Roland cruchon
0644143381
famillecruchon@hotmail.com

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés